

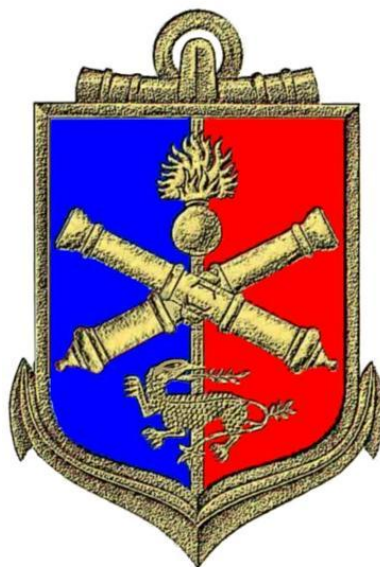


CONCOURS 2010  
PROMOTION  
DE L'ETHIQUE  
PROFESSIONNELLE  
ROTARY - CGE  
CONFERENCE  
DES GRANDES ECOLES

« Mention Régionale »  
District 1730

DIPLOME  
Concours National  
Remis le 26 mai à  
l'UNESCO

## L'Ethique, une culture de l'exemplarité



ECOLE D'ARTILLERIE  
Quartier Bonaparte  
BP400  
83007 DRAGUIGNAN Cedex

Lieutenant Mathieu DUPUIS  
Lieutenant Jean-Eudes MITIFFIOT de BELAIR  
Sous-lieutenant (F) Alexia LACASSIE  
Sous-lieutenant Aïmen SASSI

## **Présentation et résumé :**

*« Le jeune officier doit acquérir une formation morale particulièrement solide et stricte. Certes nos écoles militaires ont besoin d'être rénovées, transformées peut-être, ne conservant des traditions que ce qu'elles ont de grand et de vivifiant, mais qu'on se garde bien d'en faire des facultés où l'uniforme seul tiendrait lieu d'éducation militaire, où la raison raisonnante remplacerait le goût de l'action et des responsabilités. Le résultat en serait, très vite, un affadissement des qualités d'enthousiasme, d'honneur, de panache et de discipline qui font la grandeur de notre corps. »*  
(Maréchal JUIN, décembre 1959)

L'Éthique est une préoccupation ancienne qui s'est principalement construite en opposition avec les progrès de la technique appliqués à la guerre. Ces restrictions d'emploi n'ont jamais été toute la morale du combattant, qui repose d'abord sur l'idée qu'il se fait de l'exercice de son métier. Cette idée est marquée par des valeurs communes aux sociétés occidentales, et d'autres propres à son état : honneur, droiture, fidélité.

Démontrer que la définition de l'Éthique est dynamique, met en évidence le rôle principal tenu par les professionnels qui se fixent eux-mêmes des limites et consentent à leur application plus ou moins stricte.

Les fondements de l'Éthique sont aujourd'hui textuels, c'est à dire, par définition, obligatoires et sanctionnés. Importance d'une perception commune. Cependant, à la guerre, le Bien et le mal sont fonction des mentalités, des progrès de la technique, et de l'implication des populations dans les conflits modernes. Mais surtout, l'éthique militaire est d'abord affaire de comportements et repose sur des fondements traditionnels : la mission, l'honneur, Etc.

Aussi, faut-il aller au-delà des textes, et en pénétrer l'esprit. Le bien pourrait être une fin en soi, cependant, il ne faut pas perdre de vue notre mission : la défense du territoire national, de la population, Etc. Il faut éviter le manichéisme, d'ailleurs il existe plusieurs valeurs qui méritent d'être défendues, et, la plupart des crises sont des moments de grande confusion (on peut parler de « situations grises »). C'est pourquoi, il s'agit surtout de défendre une certaine conception de l'Homme qui repose sur la dignité. Cela suppose de concevoir la Liberté comme une faculté (vouloir ce que l'on veut) et non pas un blanc-seing (faire ce que l'on veut).

**Bibliographie succincte :**

David GALULA, *Contre-Révolution – Théorie et pratique*, 1964, Editions Economica.

François CASTA, *Le Drame spirituel de l'armée*, 1962, L'esprit du Livre Editions.

Hélie de SAINT-MARC, *Les champs de braise*, avril 2002, Editions Perrin.

Blaise PASCAL, *Pensées* (1660), Gallimard, Pléiade, 1976.

VOLTAIRE, *L'ingénu*, Pocket, août 2004.

Cycle de conférences données à l'Ecole d'Artillerie

## **L'éthique, une culture de l'exemplarité :**

Nous ne saurions entamer une étude de l'éthique chez l'officier français sans s'attacher au préalable à décrire la spécificité de son métier et de sa fonction. Quel est son rôle au sein de l'institution militaire et quels sont les problèmes moraux auxquels il est confronté, en particulier aujourd'hui où nos armées sont engagées sur des théâtres d'opérations difficiles ? L'officier est d'abord et avant tout un militaire en charge de la défense du territoire et de la population, même lorsqu'il est déployé outre-mer ou à l'étranger. Comme chef, on lui demande de commander des hommes, c'est pour cela qu'il est responsable de leur instruction et de leur entraînement pour en faire des combattants aguerris. Comme éducateur, il doit leur transmettre et les faire adhérer à un certain nombre de règles, d'usages et de valeurs communes, ou propres à l'Armée. Mais surtout, on lui demande – comme au manager dans l'entreprise d'aujourd'hui – de décider. Plus, de savoir bien décider en tenant compte d'un cadre spécifique : celui du métier de soldat : décider rapidement, dans le « tumulte » et le stress du combat ; décider de l'ouverture du feu et du déchainement de la violence. Autant de responsabilités qui impliquent sa vie et la vie de ses hommes. C'est une des différences fondamentales de son métier – d'une certaine manière, c'est l'auxiliaire de l'Etat qui est « détenteur de la violence légitime » (WEBER) - par rapport à d'autres, sur laquelle nous nous devons d'insister. Elle renvoie aux problèmes de maîtrise de la violence et de gestion des risques. Poser le problème de l'éthique de l'officier Français c'est donc répondre simultanément à deux questions. D'une part, sur quels fondements discriminer l'emploi de la force ? D'autre part, la défense du Bien en soi suppose-t-elle tous les sacrifices ? Or, qu'il s'agisse du recours légitime à la force, de protection des populations, de défense des valeurs occidentales, Etc. ces notions sont souvent difficiles à appliquer, dans un monde de plus en plus complexe. Cet imbroglio est pérenne depuis une cinquantaine d'années et l'avènement des guerres dites « révolutionnaires »<sup>1</sup>. Ces conflits d'un type nouveau rompent singulièrement avec les guerres régulières d'autrefois. Depuis la guerre d'Indochine (1946-1954), les opérations dans lesquelles est engagée l'armée française mettent en exergue une distinction de moins en moins nette entre troupes régulières et insurgés, tandis que la guérilla et le terrorisme au sein même des populations tendent à supplanter les combats de haute intensité. Ces circonstances nouvelles appellent une réponse non seulement militaire, mais aussi politique, économique et sociale<sup>2</sup>. Autant d'évolutions qui exigent de l'officier français une formation solide et variée, dès la formation initiale. En décembre 1959, Le Maréchal JUIN disait déjà que les écoles militaires ne devaient pas être « des facultés où l'uniforme seul tiendrait lieu d'éducation militaire », il insistait sur la formation morale qui contribue au discernement, encourage la décision surtout dans l'incertitude, et force à agir dans l'adversité. L'officier doit donc s'engager comme homme et comme chef : s'engager physiquement et moralement, en tous temps et en tous lieux, et, parfois, faire le sacrifice suprême de sa vie. Néanmoins, le métier des armes s'est toujours exercé dans un cadre : qu'il soit centurion, samouraï ou chevalier, le chef militaire a toujours voulu poser des règles correspondant à sa vision de la guerre, aidé en cela par les instances de régulation traditionnelles. Code d'honneur ou droit des conflits armés, interdits ou permissions renvoient à un besoin d'humaniser, de moraliser la guerre dans un contexte de développement d'armes et de munitions toujours plus meurtrières, et le XX<sup>ème</sup> siècle est une bonne illustration de ce dont l'humanité est capable : arme atomique, armes chimiques, bombardement des villes, Etc. avec, concomitamment, le recours à la barbarie la plus sommaire. Ainsi l'éthique est une préoccupation ancienne qui s'est principalement construite

---

<sup>1</sup> Le lecteur qui voudrait en savoir plus sur ce nouveau type de conflit pourra se reporter à l'excellent livre de David GALULA *Contre-Révolution – Théorie et pratique*, 1964, Editions Economica.

<sup>2</sup> L'aumônier parachutiste François CASTA, à l'occasion de la guerre d'Algérie : « L'accomplissement du devoir militaire traditionnel, considéré sous son aspect moral, devait se révéler parfois très difficile. La tâche de l'armée devint déconcertante à cause de l'ampleur, de la multiplicité, de la complexité, de la nouveauté et de l'ambiguïté des diverses besognes qui lui incombaient. », *Le Drame spirituel de l'armée*, 1962, L'esprit du Livre Editions.

en opposition avec les progrès de la technique appliqués à la guerre. Ces restrictions d'emploi n'ont jamais été toute la morale du combattant, qui repose d'abord sur l'idée qu'il se fait de l'exercice de son métier. Cette idée est marquée par des valeurs communes aux sociétés occidentales, et d'autres propres à son état : honneur, droiture, fidélité. Faute de quoi, « la guerre s'abîme alors irrémédiablement dans la tuerie absurde »<sup>3</sup>.

I/ Une définition empirique

Les fondements de l'éthique de l'officier Français sont aujourd'hui principalement textuels. Mais, en opération, les notions de Bien et de Mal reposent sur une conception dynamique, fonction des mentalités, des progrès de la technique et de la promotion de la démocratie. C'est pourquoi la formation morale du chef est d'abord traditionnelle, elle s'incarne dans l'exemplarité du comportement : « Le soldat qui ne contrôle plus sa violence perd sa signification »<sup>4</sup>.

Depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle, les règles de droit figurent de plus en plus dans des instruments juridiques, qu'il s'agisse du droit international, et, plus particulièrement du droit des conflits armés, ou bien du droit interne. Ainsi, en droit français, les forces de sécurité ont désormais leur code de déontologie, et, plus généralement l'usage de la violence par des militaires est désormais encadré par le Code pénal. Comme tout corpus juridique, il faut s'attarder sur son application aux militaires français, et sur son contenu. Pour Hans KELSEN, la règle de droit ne saurait exister si elle n'est pas sanctionnée. Le respect du droit ne pose pas de problème en soi. Les chefs militaires seraient poursuivis pénalement, comme contrevenant à la loi française. Cela s'est déjà vu. Et, la France applique le droit international sans hésitation, ni murmure. De surcroît, l'officier français est bon citoyen et respecte le droit national. Cela s'impose à lui, on peut parler « d'impératif catégorique » au sens de KANT, même si ce premier stade de la morale que nous qualifierons de formelle est insuffisant. Nous devons aussi consentir à l'application du droit. Pour ce qui nous concerne, toutes ses règles servent d'abord à donner des limites à notre action, et les condamnations n'interviennent qu'à la marge. Si l'éthique de l'officier a principalement des fondements textuels, ils traduisent des prescriptions morales qui, à travers les siècles, ont connu un certain nombre de vicissitudes : si l'emploi de l'arbalète a été prohibé *a priori*, tel n'a pas été le cas des bombardements stratégiques contre les villes, le *jus in bello* porte aujourd'hui son attention sur les armes lasers et celles non létales.

La guerre est une entreprise humaine, au sein de laquelle l'évolution des techniques va de pair avec celles des esprits. Invariablement, le progrès, la surprise technologique provoquent autant de réactions psychologiques desquelles découlèrent des prescriptions. Elles trouvent leur source dans le conservatisme des militaires attachés à quelques grands principes : la guerre se fait entre soldats, on valorise le combat au corps à corps, Etc. Ces arguments restent toutefois subjectifs et la condamnation morale de telle technique ne préjuge pas de son emploi ultérieur, parce que le chef militaire est confronté à un paradoxe entre engagement total et lois de la guerre. Or, on a assisté au cours du XX<sup>ème</sup> siècle à la dévalorisation de la morale individuelle et donc de l'exemplarité des comportements. Mais surtout la démocratie s'est définitivement imposée, avec elle l'idée que tout citoyen est un soldat potentiel : son expansion correspondant à celle de la bataille rangée et à l'égalité devant la mort brutale. Par ailleurs, la protection des populations est apparue tardivement (seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle). C'est pourquoi l'officier qui pourrait être tenté de remporter la victoire par tous les moyens, ne doit pas être seulement un technicien. Il doit se rappeler son « état », c'est à dire ce qui donne du sens à son engagement et de la noblesse à son métier.

L'éthique de l'officier est bien affaire de comportement ; pis, elle recherche l'exemplarité des comportements. Plus concrètement, il s'agit d'une confrontation avec soi-même, de l'idée que l'on se fait de sa propre dignité. Dès lors, l'importance d'une éthique personnelle est à l'avenant, et il y a alors une vraie « gloire de l'honneur » (VOLKOFF) : l'approbation morale devient préalable à l'action. C'est pourquoi il y a quelque chose d'édifiant dans la formation

---

<sup>3</sup> *Les champs de braise, Op. Cit.*, P. 138

<sup>4</sup> *Ibid*

morale de l'officier, l'exemple des grands anciens et quelques valeurs simples doivent nous permettre d'agir conformément aux standards occidentaux. On devrait même parler d'éducation au sens strict du terme : apprendre à vivre dans une communauté qui a ses règles, ses usages, ses valeurs. Hélie de SAINT-MARC exprime admirablement l'intérêt de ces fondements traditionnels : « Je reconnais pourtant qu'à la grande bourse des valeurs qui s'échangent à vingt ans, dont parlait Malraux, j'ai hérité et choisi des ancrages solides : car existe-t-il un plus grand équilibre pour un homme que de savoir d'où il vient, qu'elle est l'histoire de ceux qui l'ont précédé ? Comme un nomade, j'ai voyagé avec mon idéal et la certitude d'être aimé. Dans le tumulte, j'ai pu suivre cette balise intérieure. Je n'ai pas connu le désespoir de ceux qui, ballotés par les éléments, n'avaient rien à quoi se raccrocher, sinon le cynisme et l'égoïsme »<sup>5</sup>. Cette formation morale complémentaire est donc indispensable, on pourrait même légitimement se demander si cette formation morale n'est pas primordiale pour contribuer à donner le « le goût de l'action et des responsabilités [...] des qualités d'enthousiasme, d'honneur, de panache et de discipline qui font la grandeur de notre corps »<sup>6</sup>.

## II/ La lettre, mais surtout l'esprit<sup>7</sup>

L'éthique concerne l'ensemble des principes de consensus qui règlent l'action des individus à l'intérieur des formations sociales. La responsabilité en est une des dimensions fondamentales car elle éclaire d'un jour particulier la plupart des choix. L'éthique, au contraire de la morale, ne consiste pas à mettre en œuvre des prescriptions impératives mais à développer l'aptitude à faire des choix, inspirés par des valeurs qui peuvent se révéler contradictoires entre elles dans des situations concrètes. C'est ici qu'intervient la capacité de discernement ; la faculté de reconnaître distinctement en faisant un effort des sens (vue, ouïe, Etc.) ou de l'esprit, ou de tous ces éléments conjugués ce qui est le meilleur. Contrairement à l'intuition, qui elle n'est qu'une prise de conscience immédiate et individuelle, et qui peut conduire à des erreurs d'appréciation, le discernement, selon Descartes, combine « intuition évidente et déduction nécessaire ». Pour Ignace de LOYOLA, le discernement est « l'aptitude à reconnaître l'action de Dieu dans la vie de tous les jours ». Une qualité fondamentale de sa spiritualité, car, selon lui, toute décision humaine est le lieu d'une rencontre avec Dieu. Enfin, pour appuyer l'importance du discernement dans les décisions humaines, nous trouvons cette citation du Général d'Armée Jean-René BACHELET : « A travers la problématique de l'usage légitime de la force, soumis aux principes antagonistes d'efficience, d'une part, de maîtrise d'autre part, se dessine la grandeur du métier de soldat, notamment du CHEF auquel revient la décision, dans des situations complexes d'extrême péril où il n'y a pas de bonne solution. Il n'y a pas de bonne solution, mais il faut décider. La réponse ne se trouve bien souvent, ni dans les ordres reçus, ni dans les règles d'engagement, ni dans le droit des conflits armés, mais bien pour chacun, dans son fond propre, dans sa pleine liberté d'homme, au risque de se perdre. » Au-delà de la discipline implacable, l'éthique suppose une part donc de « consentement », d'adhésion à certaines valeurs. Et, dans un monde de plus plus interdépendants où les actes individuels et collectifs peuvent avoir des conséquences importantes dans le temps et dans l'espace, la responsabilité passe désormais au centre de l'éthique : il faut agir selon sa conscience. Ce n'est pas seulement une contrainte à l'action, c'est aussi un impératif car : « Travaillons donc à bien penser: voilà le principe de la morale »<sup>8</sup>.

<sup>5</sup> Hélie de SAINT-MARC, *Les champs de brasse*, avril 2002, Editions Perrin, P. 55.

<sup>6</sup> Maréchal JUIN, décembre 1959

<sup>7</sup> « Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, je ne suis plus qu'airain qui sonne ou cymbale qui retentit. Quand j'aurais le don de prophétie et que je connaîtrais tous les mystères et toute la science, quand j'aurai la plénitude de la foi, une foi à transporter les montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. Quand je distribuerais tous mes biens en aumônes, quand je livrerais mon corps aux flammes, si je n'ai pas la charité, cela ne me sert de rien. » (I Co 13, 13)

<sup>8</sup> In Blaise PASCAL, *Pensées* (1660), Gallimard, Pléiade. 1976. pp.1156-1157. « L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature; mais c'est un roseau pensant. Il ne faut pas que l'univers entier s'arme pour l'écraser: une vapeur, une goutte d'eau, suffit pour le tuer. Mais, quand l'univers

Cependant, il ne faut pas perdre de vue le cœur de notre mission : la défense du territoire national et de la population. Notre métier est un métier hors-normes régi non par une quelconque efficacité économique – nous produisons malgré nous et ne cherchons pas la guerre – mais par un souci toujours plus profond d'épargner des vies : celles des populations, celles de nos hommes, celles de nos prisonniers et la notre. N'oublions pas que notre spécificité est de pouvoir dispenser la mort et créer la destruction. Quels sont les principes qui sous-tendent une telle action ? Si le soldat français recherche l'efficacité, il n'ira pas au-delà de ce qui est suffisant pour prendre l'ascendant sur l'ennemi. Contrairement aux anglo-saxons, nous limitons en permanence l'emploi de la force, qu'il s'agisse d'une opération de coercition ou de maintien de la paix. Impliqué dans du maintien de foule comme dans des combats de haute intensité, les français mettent en œuvre ce credo sur chaque théâtre d'opérations où ils sont engagés, et l'histoire récente leur donne raison (Mont Igman en 1995, Bouaké en 2005). Encore doit-il savoir pour quoi il se bat. C'est le rôle premier du chef, de l'officier, d'inculquer cela à la troupe. Fédérateur, alchimiste, animateur du groupe dont il a la charge quelque soit son niveau de responsabilités, du lieutenant au général, il lui revient, par d'expliquer les raisons du combat, et de faire adhérer ses hommes. Cela lui sera plus facile si ses qualités intrinsèques (caractère, charisme, intelligence de situation) le pousse à bien discerner. Mais la culture, la curiosité intellectuelle, la compréhension d'un monde sans cesse en changement, devraient lui permettre de trouver les ressorts pour motiver sa troupe. Nous sommes « aux ordres », la cause de nos chefs est nécessaire et suffisante. Pourtant, il ne faut pas hésiter à solliciter ce qui touche au cœur de ses hommes, ce qui les fait vivre au quotidien sur le théâtre ; le camarade, la section, la cohésion, la fraternité d'armes, peuvent en être des exemples. D'autres mettront en avant des causes plus charnelles comme celles qui habitaient nos anciens : « ceux de 14 » que l'amour de leur pays a poussé à tenir pendant plus de quatre ans dans des tranchées infectes à la merci de toute contre-attaque allemande, « ceux de Dien Bien Phu » qui subirent les assauts incessants des troupes de Giap pour défendre un monde libre et un Vietnam en sursis, ceux qui traînèrent leurs godillots dans les djebels pour défendre ce qui était alors une parcelle de la terre de France. Sacralisée ou non, la cause se doit seulement de ne jamais faire tomber l'homme dans la haine de l'ennemi. Le rôle du chef se trouve aussi là : garder la tête froide en toutes circonstances, même les plus extrêmes, ne jamais succomber à une lâcheté confortable, et, toujours commander. L'action militaire traduit la réalité de la nature humaine, qui a tendance à être haineuse et violente. L'officier doit alors avoir la force de caractère pour aller à contre-courant. De ce point de vue, sa responsabilité est immense, car une unité est toujours à l'image de son chef. Qu'il existe une cause à notre action est également un point clé, ce qui nous distingue des mercenaires et autres SMP<sup>9</sup> qui prospèrent sur le terreau des théâtres actuels. Jamais nous ne nous battons pour de l'argent : la réponse à une partie de notre problématique se trouve là. La cause légitime nous permet de nous engager. Si les moyens que nous mettons en œuvre s'avèrent justes, alors la guerre sera morale<sup>10</sup>. Il faut néanmoins bien veiller à ne pas tomber dans les travers d'une vision manichéenne du monde, qui se contente de distinguer le Bien du Mal, et d'agir uniquement dans la poursuite du bien, ou du meilleur ; ce qui doit prévaloir, c'est la Liberté, qui consiste à vouloir ce que l'on fait, et non pas faire ce que l'on veut. Pour CLAUSEWITZ, la guerre appartient à la catégorie des moyens dont dispose le politique pour réussir à atteindre ses objectifs. La guerre n'est pas une fin en soi, c'est un acte politique et social ;

---

l'écraserait, l'homme serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt, et l'avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien. Toute notre dignité consiste donc en la pensée. C'est de là qu'il nous faut relever et non de l'espace et de la durée, que nous ne saurions remplir. Travaillons donc à bien penser: voilà le principe de la morale. »

9 Les SMP sont des sociétés militaires privées auxquelles nos alliés anglo-saxons font de plus en plus appel, notamment en Irak.

10 Une guerre peut en effet avoir une mauvaise cause mais être conduite justement. A l'inverse, une guerre peut être considérée comme légitime, tandis que les moyens affectés mauvais. Par exemple, les bombardements de Nagasaki et Hiroshima, ceux de Dresde et de Hambourg.

comme telle, elle porte une certaine vision du combattant à travers la valorisation du courage individuel, de la force morale, Etc. C'est une autre façon de faire la promotion de l'engagement personnel et du sacrifice : « Les honneurs, on le sait, sont la fausse monnaie de l'Honneur. Ils s'acquièrent parfois avec des silences complices, des échanges d'intérêts, des lâchetés. [...] L'Honneur est un acte de pauvre. Il suppose le dépouillement. Il impose de mettre tout en péril pour ne pas déchoir : garder le silence sous la torture, choisir l'exil, le dénuement ou la prison plutôt que la soumission, risquer sa vie pour plus grand que soi. »<sup>11</sup>

Le succès d'une mission périlleuse repose principalement sur l'officier, il joue de son grade, de ses compétences et de son charisme pour obtenir l'adhésion des hommes sous son commandement. C'est un donc meneur d'homme dont les convictions et les décisions qui en découlent influencent le déroulé de la mission. Dans les situations dangereuses, lors des combats, il se fonde sur une éthique personnelle pour déterminer quelles actions doivent être menées, et celles qu'il se refusera à accomplir car non conforme à sa conception du Bien et de la Justice. Ainsi, même si il existe un cadre juridique à notre action, nos décisions seront d'abord fondées sur une éthique. « Plus on est homme de bien, plus on doit s'y soumettre [aux lois]. On donne l'exemple aux vicieux, qui respectent un frein que la vertu s'est donnée elle-même »<sup>12</sup>. Cela nous permet d'exécuter notre mission, en respectant les prescriptions morales que se sont fixées les sociétés occidentales. Ce qui donne un sens à notre métier, donne aussi un sens à notre sacrifice : pour défendre nos convictions, l'idée que nous nous faisons du Bien, nous sommes prêts à donner notre vie et celles de nos hommes.

---

<sup>11</sup> *Les champs de braise*, Op. Cit., P. 266.

<sup>12</sup> VOLTAIRE, *L'ingénu*, Pocket, août 2004, P. 43.